

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 19.013

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 01 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 25 janvier 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 25 janvier 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Pierre PAPEIX, Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Denis MOALLIC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : GYMNASSE ZOLA - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ACOUSTIQUE, THERMIQUE ET D'ÉCLAIRAGE

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de ROYAN envisage des travaux de réhabilitation acoustique, thermique et d'éclairage du gymnase Zola. Ce bâtiment datant des années 1960, ne répond plus aux exigences réglementaires actuelles.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

- Réhabilitation acoustique..... 59 000,00 € HT
- Réhabilitation thermique..... 70 000,00 € HT
- Réhabilitation de l'éclairage.... 21 000,00 € HT

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à solliciter les subventions possibles pour financer le projet auprès du Département de la Charente-Maritime.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation acoustique, thermique et d'éclairage du gymnase,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le programme de travaux de réhabilitation acoustique, thermique et d'éclairage du gymnase ZOLA, pour un montant estimé à 150 000,00 € HT (soit 180 000,00 € TTC) et pour laquelle la commune :

- Sollicite l'aide financière du Département de la Charente Maritime, au taux le plus élevé, ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible d'aider à la réalisation des travaux,
- s'engage à financer la totalité de l'opération, soit 180.000 euros TTC sur le budget communal,
- indique que le calendrier des travaux est le suivant : les travaux seront exécutés en 2019,
Et,
 - atteste que la commune récupère la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par l'intermédiaire du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA),
 - indique que son n° SIRET est le suivant : 211 703 061 000 13,
 - précise qu'elle a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné,
 - autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 05 février 2019

Le Maire,
Patrick MARENGO